



# L'IMPOSITION EFFICACE DU SECTEUR INFORMEL EN AFRIQUE

BONNES PRATIQUES,  
EXEMPLES DE RÉUSSITE ET  
ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Une publication de l'ATAF





La présente publication a été réalisée grâce au soutien de la Banque africaine de développement.



GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

### **Note de droit d'auteur**

La présente publication est, dans son intégralité ou en partie, protégée par un droit d'auteur.

Toute reproduction, diffusion, transcription ou toute conservation ou traduction de la présente publication, dans son intégralité ou en partie, sous un format linguistique ou informatique quelconque, quelle qu'en soit la forme ou le moyen, sans l'autorisation écrite préalable du Forum sur l'administration fiscale africaine (ATAF), une organisation internationale jouissant de la pleine capacité juridique et créée le 8 octobre 2012 aux termes de la Convention de Vienne sur le droit des traités, est formellement interdite.

Toute reproduction ou adaptation non autorisée du présent document constitue une violation de droit d'auteur, passible de poursuites civiles et pénales.

### **Restrictions en matière d'utilisation**

Les informations contenues dans la présente publication constituent des informations privilégiées appartenant à l'ATAF, à tous les pays membres de l'institution et à ses différentes branches. Ces informations sont fournies à titre confidentiel, étant entendu qu'elles ne sauraient être, sans l'autorisation écrite préalable de l'ATAF, utilisées à des fins autres que celles prévues.

Série: Documents de recherche de l'ATAF

ISBN 978-0-620-93524-1 (version PDF)

ISBN 978-0-620-93770-2 (version imprimée)

### **À propos de l'ATAF**

Le Forum sur l'administration fiscale africaine est une organisation qui a été créée par les autorités fiscales africaines en 2009, afin d'améliorer les performances des Administrations fiscales sur le continent. Les Administrations fiscales de 40 pays d'Afrique sont membres de l'ATAF, soit 74 % des Administrations fiscales du continent, ce qui en fait le premier organisme en matière de fiscalité sur le continent. Deux pays, le Mali et la Somalie, ont été les derniers en date à adhérer à l'organisation en 2020. L'ATAF estime qu'une meilleure administration fiscale permettra de renforcer la croissance économique, d'accroître la responsabilité de l'État envers ses citoyens et de mobiliser plus efficacement les ressources nationales. L'ATAF, qui en est à sa 11<sup>e</sup> année d'existence, s'est positionnée comme la solution locale africaine pour améliorer le recouvrement des recettes, promouvoir le rôle de la fiscalité dans la gouvernance et le renforcement de l'État et faire entendre la voix du continent sur les questions fiscales internationales.

# L'imposition efficace du secteur informel en Afrique

Bonnes pratiques, exemples de réussite et enseignements tirés

Juin 2021



Pour de plus amples informations:

**Secrétariat de l'ATAF**

Direction de la recherche  
Hatfield Gardens, Block G, 2nd Floor  
Hatfield, Pretoria, Afrique du Sud, 0181

Tél : +27 12 451 8800

Adresse mail : [Research@ataftax.org](mailto:Research@ataftax.org)

[www.ataftax.org](http://www.ataftax.org)